



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 21 mars 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme ZIVKOVIC

Convocation envoyée le 15 mars 2019

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Patrick MASSON	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Danielle JUBAN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Nicolas BOURNY	M. Philippe BELLEVILLE.
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Mohamed BEKHTAOUI	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	
Mme Colette POPARD	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Benoît BORDAT	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Jean-Louis DUMONT pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME
Subvention de fonctionnement 2019 à l'ENVOL

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif à Responsabilité Limitée (SCIC ARL) l'Envol, constituée d'un ensemble d'entrepreneurs, a pour mission d'accompagner les créateurs d'entreprises dans le démarrage et le développement de leur activité en leur permettant de vérifier la viabilité de leur projet dans des conditions sécurisées via un hébergement juridique et un accompagnement renforcé.

Partenaire du Grand Dijon depuis 2005, l'Envol sollicite de nouveau le soutien de Dijon Métropole à hauteur de 12 000 € au titre d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2019.

L'activité de l'Envol peut être résumée comme suit pour l'année 2018 :

- 240 porteurs de projets accueillis ;
- 109 entrepreneurs accompagnés ;
- 69 % des personnes accompagnées sont des demandeurs d'emploi ;
- un chiffre d'affaires moyen des entrepreneurs de 16 690 € (+ 1 %).
- 29 % des entrepreneurs ont créé leur activité dans le domaine conseil / formation, 20 % dans le domaine artisanat / art, 16 % dans le domaine mieux-être, 6 % dans le domaine services à la personne, 19 % dans le domaine commerce et services, 9 % dans le domaine multimédia / communication.

Le budget prévisionnel 2019 de l'Envol est de 345 613 € dont :

- 38 808 € proviennent du FSE ;
- 75 029 € proviennent du Conseil Régional.

Dans le cadre du partenariat exemplaire avec l'Envol et dans la mesure où l'action proposée permet l'accès à l'emploi via la création d'activités, il est proposé que Dijon Métropole accorde à la société une subvention de 12 000 € pour l'année 2019.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 12 000 € à l'Envol ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **de prélever** cette somme sur le budget de l'exercice en cours de Dijon Métropole.

SCRUTIN : POUR : 37
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)